

# Douze commandements contre l'intégration des TIC

Christophe Gremion, IFFP – Nadia Cody, UQAC – Pierre-François Coen, HEP FR  
Sandra Coulombe, UQAC – Patrick Giroux, UQAC – Nicolas Rebord, IFFP

Les technologies évoluent très vite et nos jeunes auront constamment besoin de nouvelles compétences pour s'intégrer à la société et au travail de demain. Ainsi, le monde de la formation, à tous les niveaux, tente de s'adapter à cette situation. Mais intégrer les Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les écoles ne va pas toujours de soi et les injonctions paradoxales sont nombreuses, telles que celle-ci: «formez les élèves aux nouvelles technologies», mais «rappelez-vous que les *smartphones* sont interdits en classe». Dans ce texte, nous vous proposons chaque mois un nouveau commandement, une nouvelle occasion à manquer si l'on souhaite réellement permettre à nos jeunes d'apprendre à étudier et à travailler avec les outils actuels.

**E**n formation d'adultes, il est nécessaire de négocier les parcours de formation (Charlier, Nizet, & Van Dam, 2006), sans quoi des tensions contre-productives peuvent apparaître entre les formations dispensées et les besoins réels des enseignants (Coen, 2007, p. 134). Mais négocier et différencier à la place du sujet n'est pas toujours la solution, comme le dit Perrenoud (2008), puisqu'en formation d'adultes, personne ne peut différencier ou individualiser à la place des formés eux-mêmes.

Ne pas respecter le rythme et les besoins de chacun, en formation d'adultes comme dans toute formation, peut entraîner le désengagement du sujet, ce qui serait absolument contre-productif. «En formation professionnelle, en formation d'adultes, il y a toutes les raisons de penser que les mécanismes de fabrication de l'échec jouent encore, notamment l'indifférence aux différences» (Perrenoud 1995). En effet, la décision de chacun d'adopter une innovation, d'aller vers une mo-

dification de ses pratiques ou de ses habitudes – dans le sens utilisé par Kaufmann (2001) – ne peut être décrétée par autrui. L'engagement vers le changement se base souvent sur un calcul coût-bénéfice (Boudon, 2003), l'effort fourni devant, aux yeux du sujet, en valoir la peine. Un coût qui est accepté en regard des bénéfices escomptés pour sa propre personne, pour ses propres connaissances ou compétences, ce qui fait que l'adoption de l'innovation entre dans les histoires de formation du sujet, toujours *de facto* individualisées (Perrenoud, 1995).

## Premier commandement

**Tu imposeras l'innovation à tout le monde en même temps.**

*Par souci d'uniformisation des pratiques et d'égalité de traitement pour tous les formés, il est important que tous les enseignants adoptent les mêmes pratiques au même moment dans l'établissement.*

Voici le conseil qu'un décideur devrait suivre si son intention était de ne laisser aucune place à l'innovation.

Différencier pour permettre l'individualisation des parcours d'une part, mais cette différenciation permet également aux différents projets d'innovation de s'implanter progressivement, «une transition entre les phases pionnières d'initiation du changement et la pérennisation [devant] être anticipée» (Lombard, 2007, p. 42), puisque les démarches de projets innovants sont très complexes, tant aux niveaux sociologique, psychologique qu'anthropologique (Gather Thurler, 2000). En ce sens, serait-il intéressant de présenter des exemples qui fonctionnent bien dans les classes afin de permettre aux enseignants de rêver une autre pratique et de se projeter ainsi dans un futur souhaitable et tendant vers un idéal choisi par eux-mêmes? C'est ce que nous aborderons avec le deuxième commandement, à découvrir dans le prochain numéro de l'Éducateur. •

Texte complet avec sources bibliographiques à consulter sur:  
[www.auptic.education/12com/](http://www.auptic.education/12com/)